L'application RESCUE

Exercices à réaliser dans une école

1/ <u>un exercice relevant du PPMS « attentat/ intrusion »</u> en vertu de l'instruction du 12 avril 2017 relative au renforcement des mesures de sécurité et de gestion de crise applicable dans les écoles et les établissements scolaires. Cet exercice doit avoir lieu avant les vacances de Noël (ou au cours du mois de janvier 2023),

2/ <u>un exercice relevant du PPMS « risques majeurs »</u> en vertu de la circulaire n° 2015-205 du 25-11-2015 relative au plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs.

3/ au minimum deux exercices d'évacuation par an, dont le premier au cours du mois qui suit la rentré scolaire, en vertu de l'arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

Services pratiques



L'application RESCUE

Attention:

le(la) directeur(trice) doit se connecter au PIA avec sa clé OTP.

https://www.ac-dijon.fr/rescue-123004